



GREAT LAKES AND ST. LAWRENCE CITIES INITIATIVE
ALLIANCE DES VILLES DES GRANDS LACS ET DU SAINT-LAURENT

RÉSOLUTION 6 – 2016M

MICROBILLES ET DÉBRIS MARINS

ATTENDU QUE les microbilles et les débris marins sont une menace pour la santé à court et long terme de la région des Grands Lacs et du Saint-Laurent et des espèces qui y vivent;

ET ATTENDU QUE plusieurs produits d'hygiène personnelle contiennent de toutes petites billes de plastique de moins de 5mm de diamètre qui s'écoulent dans les égouts sanitaires et se retrouvent dans les eaux usées;

ET ATTENDU QUE ces microbilles ne se décomposent pas et que la majorité d'entre elles sont si petites qu'elles ne sont pas captées par les systèmes de traitement des eaux et qu'elles sont déversées dans les Grands Lacs, le fleuve Saint-Laurent et d'autres cours d'eau;

ET ATTENDU QUE les microbilles représentent un danger pour les poissons et la faune parce qu'elles accumulent les toxines et parce qu'elles peuvent ressembler à de la nourriture;

ET ATTENDU QUE lorsque ingérées, les microbilles toxiques peuvent causer des problèmes de santé pour les poissons et la faune et pour les humains qui peuvent les consommer;

ET ATTENDU QU'IL existe des substances naturelles pouvant remplacer les microbilles et que plusieurs produits d'hygiène personnelle en contiennent déjà;

ET ATTENDU QUE l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent (l'Alliance) félicite le gouvernement américain pour son adoption de la loi *Microbeads-free Water Act of 2015*, qui interdit la production et la distribution de produit contenant des microbilles en raison des dangers à l'environnement et à la qualité de l'eau;

ET ATTENDU QUE le gouvernement fédéral canadien travaille présentement à ajouter les microbilles à la liste de substances toxiques de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (LCPE);

ET ATTENDU QUE des débris marin non-biodégradables de plus de 5mm de diamètre sont présents en grande quantité dans le système Grands Lacs-Saint-Laurent;

ET ATTENDU QUE la majorité de ces débris, incluant des granules, trouvés dans les Grands Lacs sont issus de l'activité humaine le long des berges et sur les plages;



ET ATTENDU QUE les débris marins incluent des détritiques de grande taille, comme des matériaux industriels, de l'équipement de pêche et des contenants de nourriture, ainsi que des détritiques de plus petite taille, comme des emballages de plastique et des mégots de cigarette;

ET ATTENDU QUE des bénévoles et des organismes à but non-lucratif ont ramassé plus de 20 000kg de débris marins le long de 1 500 des 17 000km de rives des Grands Lacs en 2012;

ET ATTENDU QUE les débris marins sont une menace pour la vie aquatique, peuvent être un danger pour le transport commercial, peuvent réduire les revenus touristiques et sont une menace importante pour la vitalité et la santé de la région des Grands Lacs et du Saint-Laurent.

POUR CES MOTIFS, IL EST RÉSOLU QUE l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent demande au gouvernement du Canada d'implanter une loi interdisant la production et la distribution de produits contenant des microbilles le plus rapidement possible;

ET IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE l'Alliance demande au gouvernement du Canada d'accélérer le processus menant à l'inscription des microbilles à la liste de la LCPE à l'automne 2016;

ET IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE l'Alliance reconnaît que dans le but d'éliminer toutes traces de microbilles dans nos système d'eau, il sera nécessaire de s'attaquer aux produits qui demeurent sur la peau, comme les crèmes, les crèmes solaires et autres qui contiennent des microbilles de moins de 0.05mm de diamètre;

ET IL EST ENFIN RÉSOLU QUE les États, les provinces, les gouvernements fédéraux des États-Unis et du Canada doivent développer des efforts coordonnés de réduction des débris marins afin de réduire et prévenir la pollution par les débris marins dans le système Grands Lacs-Saint-Laurent.

Résolution signée ce 15^e jour de juin 2016

Mitch Twolan, Président
Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent
Maire de Huron-Kinloss (Ontario)